

**RYTHMES
SCOLAIRES**

pas sans nous !



STAGE SYNDICAL OUVERT À TOUS

Proposé par le SE-UNSA



JEUDI 11 AVRIL 2013

IUFM DE MAXEVILLE

Salle A30 de 9h à 16h30

Avec la participation d'un délégué National

**REFONDATION DE L'ÉCOLE
ET RYTHMES SCOLAIRES**

PAS SANS NOUS !

Actualités nationales de l'école

REFORMES

MOUVEMENT



VOS QUESTIONS ??
NOS REPONSES !

Fonctionnement

CAPD

ATTENTION : DEMANDE À FAIRE AVANT LE 10 MARS !!!!



COMMENT S'INSCRIRE

Tous les enseignants ont droit à 12 jours de formation syndicale par an en plus des 2 réunions d'information syndicale. L'autorisation d'absence est alors de droit.

Envoyer à votre IEN, une demande écrite + le formulaire « demande de congé exceptionnel » 1 mois à l'avance soit

avant le 10 mars 2013 !

IMPORTANT : Si vous n'avez pas de réponse de votre IEN avant le 24 mars, c'est que votre stage est accepté !

MODELE DE DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE

Nom Prénom :

Grade et fonction

Établissement ou service

À Monsieur le Directeur Académique
S/C de Monsieur l'inspecteur Éducation Nationale

Monsieur le Directeur Académique,

Conformément aux dispositions prévues à l'article 34 (7°) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, modifié par la loi n° 91-715 du 26 juillet 1991, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé le **jeudi 11 avril 2013** pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à l'IUFM de Maxéville.

Il est organisé par la section départementale du SE-UNSA de Meurthe-et-Moselle sous l'égide du Centre d'Histoire Sociale, de Recherches, de Formation et de Documentation de la F.E.N devenue UNSA Education (dont le CHSRFD est l'organisme habilité). Centre figurant sur la liste arrêtée par le Ministre de la Fonction Publique, ainsi qu'il est prévu aux articles 1^{er}, du décret 84-474 du 15 juin 1984, de l'arrêté du Ministre de la Fonction Publique du 2 février 1995 et de l'arrêté du Ministre de la Fonction Publique de la réforme de l'État et de la décentralisation du 11 décembre 1995.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de mes salutations respectueuses.

A , le

Signature :

A RETOURNER AU SE-UNSA avant le 10 mars :

(Merci de nous prévenir au plus vite de votre demande, avant même la réponse de votre IEN)

Adresse: 4 rue Alfred Mézières, BP 53365 54000 NANCY

par mail : 54@se-unsa.org

NOM:..... Prénom:.....

Adresse:.....

Téléphone:.....

Mail:.....

Ecole:

Participera au stage syndical du SE-UNSA le 11 avril 2013

Une question en particulier ?.....

Repas (self IUFM, 7€ le repas): oui non

Le repas est pris en charge par le SE-UNSA pour les syndiqués.